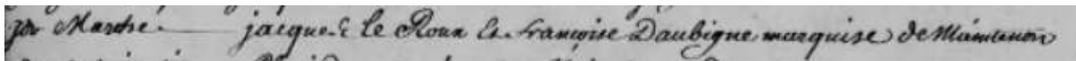


Madame de Maintenon chez le notaire Lemoyne

Un notaire royal à Paris.

Au début de l'année 1705, le 23 janvier exactement, le notaire royal et garde-scel **Antoine Lemoyne** qui exerçait à Paris, au début de la rue Saint Antoine, à deux pas de la place Baudoyer, non loin de l'église St Gervais-St Protais (1a), recevait une dame de la très haute société. Il s'agissait de **Marie-Françoise d'Aubigné**. Oui! C'était bien la **marquise de Maintenon**, qui se présentait devant lui pour faire enregistrer un **marché** qu'elle désirait conclure avec un certain **Jacques Leroux**. (2) *Mais qui était donc Jacques Leroux? Quelle était la teneur de ce marché?*



Pourquoi l'épouse morganatique du roi Louis XIV se déplaçait-elle justement chez Antoine Lemoyne? Certainement pas parce qu'elle connaissait tout particulièrement ce quartier du Marais, pour y avoir vécu quelques temps avec feu son premier mari, le poète Paul Scarron. Non! tout simplement parce que l'étude d'Antoine était fréquentée par la famille royale, ses alliés, des financiers et quelques ministres et ce, depuis une vingtaine d'années. Un client prestigieux utilisait parfois les services notariés d'Antoine: c'était le Roi en personne! C'est ainsi qu'à partir de 1687 étaient enregistrés chez ce notaire de nombreux actes de vente à des particuliers de propriétés appartenant aux domaines royaux.. Il faut comprendre que chaque vente apportait une bonne commission dans l'escarcelle d'Antoine! Ce notaire proposait en plus des enregistrements d'actes notariés habituels, des services bancaires en servant d'intermédiaire entre prêteurs et emprunteurs. Même le souverain, par l'intermédiaire de commis qui le représentaient, utilisa les services bancaires d'Antoine, en versant à des particuliers des constitutions à savoir des crédits, ou bien en percevant les remboursements. (2)

Parmi les clients du notaire Lemoyne, se trouvaient quelques ministres qui étaient non seulement des voisins puisqu'ils demeuraient dans ce même quartier du Marais, mais aussi des relations proches et ce, depuis longtemps. Citons ainsi les frères Le Pelletier qui avaient eu comme précepteur Philippe Dormay, l'oncle de Marguerite Angélique, l'épouse d'Antoine.

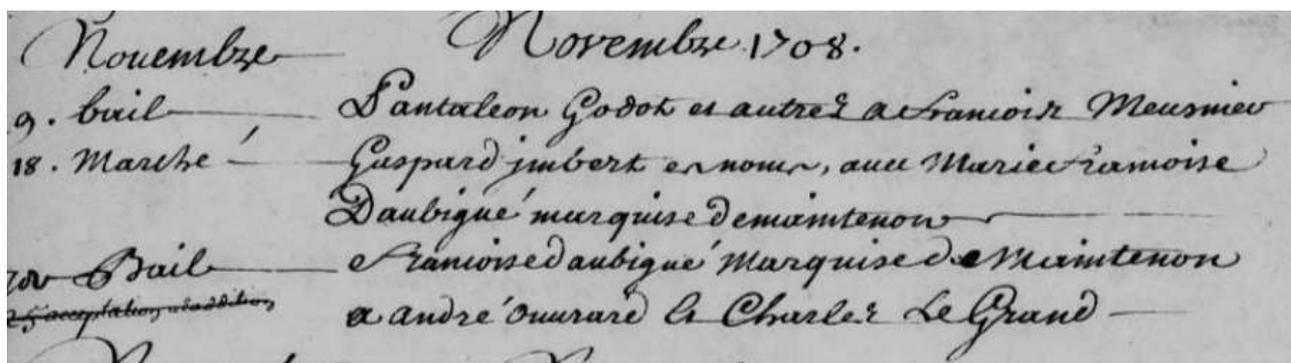
Si Claude Le Pelletier, l'ancien prévôt des marchands de Paris et successeur de Colbert au contrôle général des finances avait peu utilisé les services bancaires d'Antoine, il n'en avait pas été de même pour son frère, Michel Le Pelletier de Souzy, l'intendant des finances. D'ailleurs, c'était sous les ordres de ce dernier qu'exerçait un certain Philippe Gendron, en tant que premier commis à l'intendance des finances. Celui-ci participa à de nombreuses fois aux démarches financières de l'étude de Lemoyne.

Au cours de l'année 1707, Antoine Lemoyne après avoir exercé près de trente années, avait gagné assez d'argent pour financer les études de ses enfants et envisager de changer de lieu d'exercice. Car, pour tenir son rang et recevoir comme il convenait les clients de la très haute société qu'il fréquentait, il devait emménager dans un lieu ouvert sur la rue, c'est-à-dire "avoir pignon sur rue". Il trouva l'endroit idéal au coeur du pouvoir financier de son époque: dans le secteur de la paroisse de St Gervais d'où il était originaire. Il s'agissait d'une demeure donnant sur la Vieille Rue du Temple, au débouché de la rue Ste Croix de la Bretonnerie, entre la rue des Rosiers et l'ancien Hôtel d'Effiat, à savoir l'hôtel acheté par Claude Le Pelletier une dizaine d'années auparavant. (1b)

Au début de l'année 1708, Antoine Lemoyne prit le temps de s'occuper du mariage de son fils aîné prénommé aussi Antoine, futur Trésorier de France à la généralité de Paris, avec Catherine Suzanne Gendron, la fille unique du commis à l'intendance des finances, Philippe Gendron.

Puis, durant le reste de l'année, les dossiers qu'il traita concernaient essentiellement des particuliers. Entre autres, il enregistra les divers actes relatifs à la vente de Vaux-le-Vicomte par la veuve de Fouquet, l'ancien surintendant des finances. Les affaires où intervenait le roi, peu nombreuses en fait, n'étaient que des versements ou des recouvrement de constitutions. Il faut dire que le monarque n'avait pas grand chose à dépenser, puisque les caisses du royaume étaient presque vides, en raison de la guerre de succession d'Espagne dans laquelle il était englué depuis sept ans.

A la fin de l'année, la nouvelle étude du notaire Lemoyne trouva un peu d'animation. Le **18 novembre 1708**, **Marie-Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon** se présenta de nouveau devant lui pour effectuer plusieurs démarches. (2)



Tout d'abord, elle concluait un **marché** avec **Gaspard Imbert** et "NOUS" c'est-à-dire avec le notaire Antoine Lemoyne en personne. *Qui était donc ce Gaspard Imbert?* Ensuite, elle signait un **bail** avec **André Ouvrard** et **Charles Le Grand**. *Qui étaient ces personnes? Quelle était la teneur du marché et du bail?*

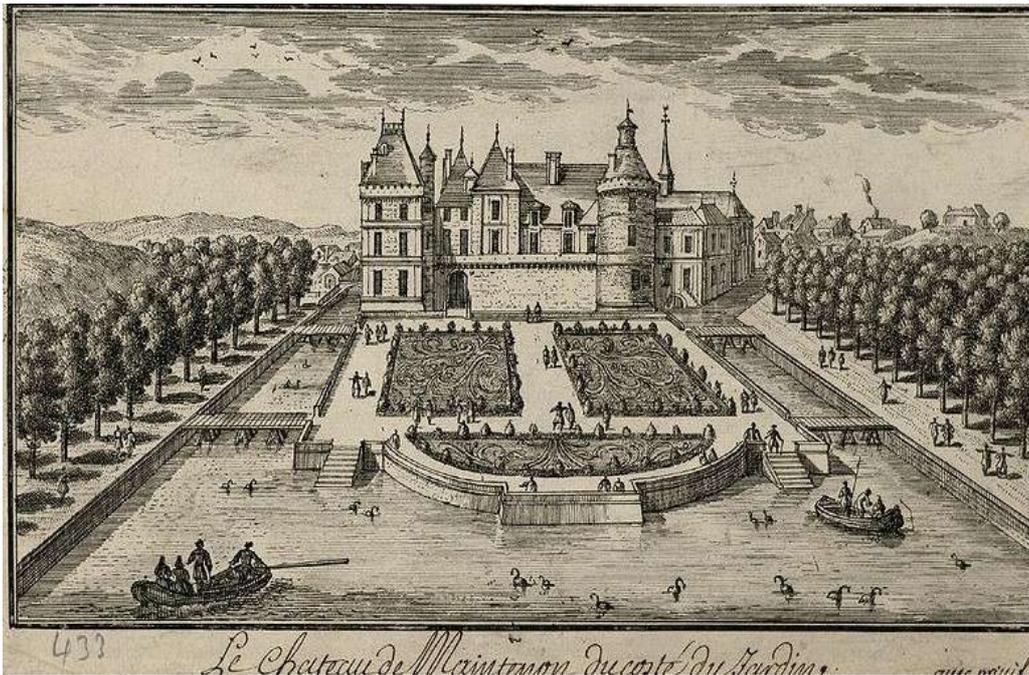
Puis, Madame de Maintenon procédait à un «**dellaissement**» (délaissement) à **Joseph Jean Baptiste Fleuriau**. *Pourquoi traitait-elle avec Joseph Fleuriau mis à l'écart des affaires par son royal époux?* Fallait-il chercher du côté d'Armenonville, fief que possédait Joseph Fleuriau près de Maintenon?

Pour avoir une réponse à toutes ces questions, pourquoi ne pas remonter le temps et se trouver sur les terres appartenant à la marquise, à Maintenon? En effet, une recherche conjointe concernant les noms Gaspard Imbert et Jacques Leroux, aboutit à la découverte d'un document expliquant l'aménagement de l'Eure, de ses affluents et surtout l'implication de la marquise de Maintenon. (4)

Le domaine de Maintenon.

En décembre 1674, grâce à d'importantes gratifications pécuniaires du roi Louis XIV pour ses services rendus, entre autres, pour avoir élevé ses enfants bâtards issus de sa liaison avec sa Mme de Montespan, Marie-Françoise d'Aubigné, veuve du poète Paul Scarron acheta la seigneurie de Maintenon et devint un an plus tard marquise sous le nom de Madame de Maintenon. Nommée dame d'atour de la Dauphine en 1680, elle entra progressivement dans l'intimité et le cœur du roi, renonça à s'exiler sur ses terres orléanaises, préférant suivre la Cour à Versailles et épouser son royal amant, enfin libre, en octobre 1683.

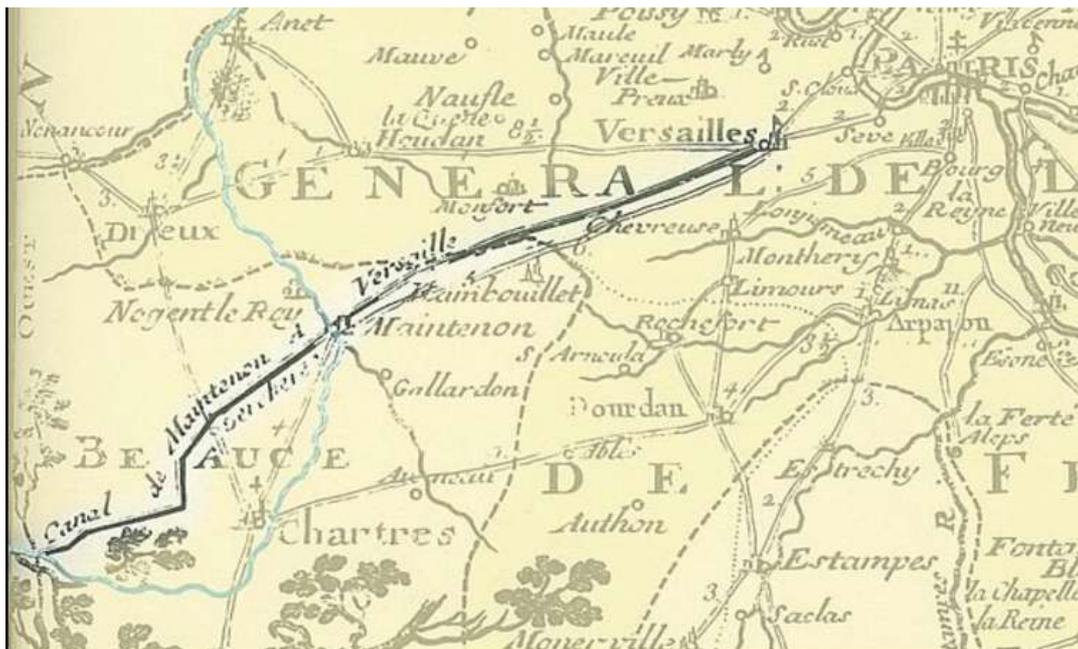
Pendant ce temps, à Maintenon, le château s'agrandissait et embellissait grâce aux travaux financés par le roi. La perspective et le jardin cerné par l'Eure canalisée d'un côté et par le ruisseau le Guéreau de l'autre, avaient été dessinés par Le Nôtre. A proximité du château, le parc traversé par l'Eure, avait été agréablement aménagé, incorporant en son sein plusieurs étangs.



Château de Maintenon à la fin du XVIIème siècle.

Le projet du Roi Soleil.

Au début des années 1680, alors que son royaume jouissait d'une paix relative, Louis XIV consacrait la plupart de son temps au château de Versailles. D'ailleurs, il avait un gros souci: comment alimenter convenablement en eau les jardins, les canaux, les cascades, les fontaines et les jets d'eau qui réclamaient chaque jour une énorme quantité d'eau? Comme les étangs de Trappes et les eaux de la Bièvre ne suffisaient pas, que la machine de Marly destinée à puiser dans la Seine n'était pas encore opérationnelle, le marquis de Louvois, alors surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France suggéra de capter l'eau de l'Eure pour l'acheminer jusque dans les bassins versaillais.



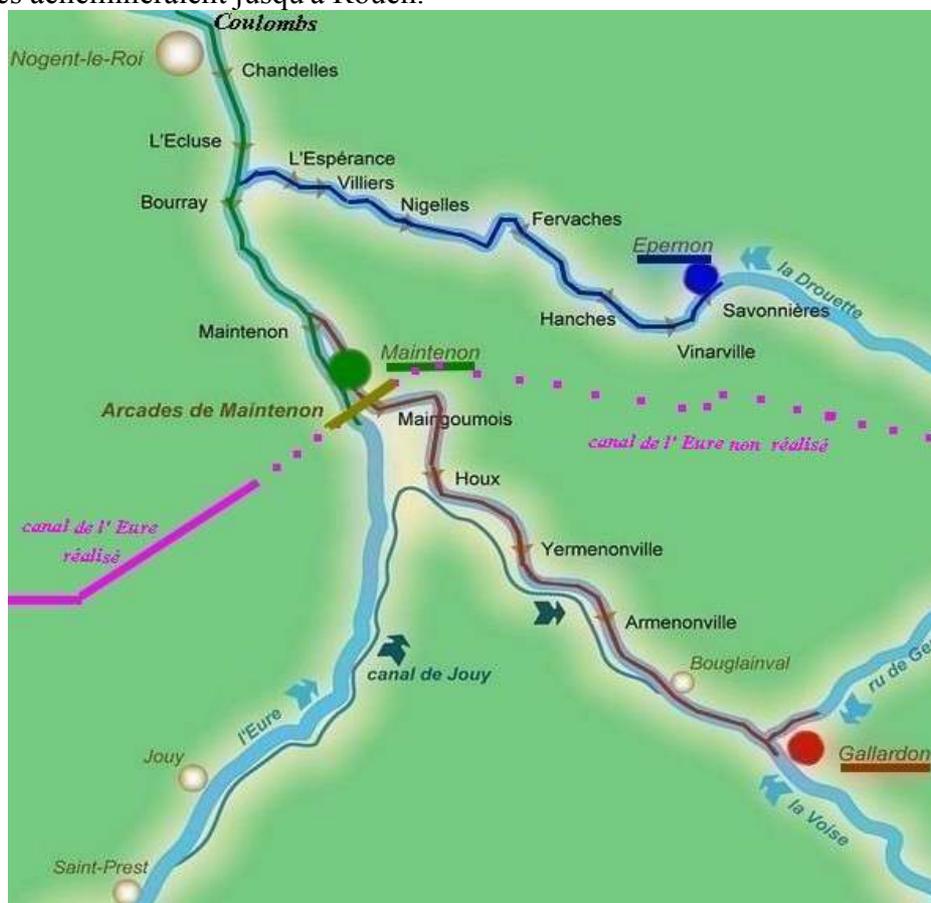
Carte datant de 1770 reproduisant le projet d'alimenter Versailles avec l'eau de l'Eure

Pour ce faire, il suffisait d'édifier un canal de niveau non navigable, une rigole en quelque sorte, destiné à capter les eaux de l'Eure retenues par un petit barrage à hauteur de Pontgouin, à l'ouest de Chartres et de les conduire jusqu'à l'étang de la Tour, près de Rambouillet, et de là, les mêler à celles qui alimentaient déjà les fontaines et les jets d'eau de Versailles. Cette rigole, longue de 80 km qui devait être constituée, soit de levées de terre, soit d'aqueducs, sera appelée très vite "Canal de l'Eure".

Ses quarante premiers kilomètres édifiés à flanc de coteau, comportaient guère de difficulté. C'est à Maintenon que résidait le principal obstacle : le franchissement de la vallée de l'Eure en passant sur les terres de la marquise. Alors, Louvois pensa faire acheminer l'eau de la rigole par un aqueduc, désireux de plaire à l'épouse du roi, car ce chantier pouvait procurer quelques avantages financiers à la châtelaine.

L'aménagement de l'Eure et de ses affluents

L'aqueduc aux proportions exceptionnelles (celui imaginé tout d'abord par Louvois devait mesurer 17 km, alors que celui bâti par Vauban ne mesurait que 5 km) nécessitait une telle masse de matériaux que, pour les acheminer au pied de l'ouvrage, il fallait rendre l'Eure de nouveau navigable, car à cette époque, la rivière était réellement flottable seulement de Maintenon jusqu'à l'abbaye de Coulombs près de Nogent-le-Roi. Pour cela, il fallait creuser un canal à écluses, parallèlement au cours de l'Eure depuis Chartres jusqu'à son embouchure dans la Seine. La généralité d'Orléans était intéressée par ce réaménagement de l'Eure, car elle voyait la possibilité de développer les relations commerciales entre l'Orléanais et la Normandie, de servir de débouché à ses produits, en particulier de transporter les blés de la Beauce à Rouen et les eaux-de-vie d'Orléans jusqu'à Maintenon où elles resteraient entreposées quelque temps avant d'être chargées sur les bateaux qui les achemineraient jusqu'à Rouen.



Aménagement de l'Eure et de ses affluents autour de Maintenon. (3)

Au réaménagement de l'Eure, s'ajoutait le besoin d'améliorer la circulation par voie d'eau de deux de ses affluents, la Drouette qui se jette dans l'Eure à Coulombs et la Voise que reçoit l'Eure près de Maintenon, au nord de la ville. C'est ainsi qu'on entreprit la construction de canaux doublant ces affluents, afin de faciliter le transport des matières pondéreuses nécessaires aux chantiers: bois, charbon, briques et pierres extraites des carrières ouvertes pour l'occasion: à Epernon, sur la Drouette ainsi qu'à Gallardon, sur la Voise où le calcaire était utilisé pour produire la chaux nécessaire aux constructions. Ce sont ces branches de canaux qui seront appelées par la suite "Canal Louis XIV".

De plus, comme la Voise avait un débit insuffisant, une partie des eaux de l'Eure fut détournée depuis Jouy, par une rigole appelée depuis "Canal de Jouy" qui longe la rivière vers l'aval, s'en écarte légèrement vers Houx, pour remonter cet affluent jusqu'à Baglainval.

Les travaux

Ils commencèrent dès 1684 sous la direction de La Hire pour les terrassements et de Vauban pour les constructions. Ce dernier, commissaire général aux fortifications, avait déjà oeuvré dans la conception du réseau hydraulique de Versailles. Il s'entoura d'ingénieurs militaires et fit appel à des entrepreneurs de Flandres ou d'Alsace avec lesquels il avait déjà travaillé sur les fortifications de ces régions. Il mit aussi en œuvre des techniques qu'il avait appliquées pour la fabrication des fortifications comme le creusement de canaux d'approche pour acheminer les matériaux lourds.

Les parties courantes de la rigole appelée aussi "Canal de l'Eure" se constituaient essentiellement en travaux de terrassement et de remblai. Par contre, le chantier de l'aqueduc lui-même nécessita des moyens considérables. Plus de 30 000 ouvriers, dont un tiers de maçons et terrassiers et deux autres tiers de soldats (cette main d'œuvre étant moins chère et plus facilement mobilisable que la main d'œuvre civile) travaillèrent à ces gigantesques travaux qui coûtèrent la vie à de nombreux ouvriers souvent décimés par les maladies, les fièvres ou le scorbut.

Même s'ils n'étaient que provisoires, les ouvrages devaient fonctionner parfaitement: le roi était pressé et les matériaux devaient arriver sans retard sur le chantier. Louvois venait surveiller l'avancement des travaux deux fois par mois. Le Roi lui-même visitait régulièrement le chantier, distribuait des récompenses pour stimuler les travailleurs.

Mais une nouvelle guerre menaçait. Vauban avait déjà quitté le chantier du canal pour aller fortifier les frontières de l'est. A début de l'année 1688, une grande partie des travaux était déjà réalisée. La Drouette était canalisée d'Epernon à Villiers-le-Morhier, barrée par 6 écluses, ainsi que la Voise, de Gallardon à Maintenon, barrée par 4 écluses. Aussi, pour accélérer les travaux, on renonça à l'idée d'un canal de niveau destinée à être la rigole, pour le remplacer par un siphon et abaisser ainsi la hauteur de l'aqueduc de Maintenon dont le premier étage venait tout juste de s'achever.

En fait, la guerre engagée par Louis XIV en septembre 1688 contre la Ligue d'Augsbourg qui regroupait de nombreux états européens, dépouilla peu à peu les chantiers de sa main d'œuvre militaire. Néanmoins, les travaux se poursuivirent quelque temps à allure réduite jusqu'en 1692. L'entretien des ouvrages déjà réalisés fut assuré jusqu'en 1695, lorsque les travaux furent définitivement abandonnés malgré l'argent dépensé, laissant inachevés, canaux, écluses, rigole et l'aqueduc de Maintenon.

L'intervention de Madame de Maintenon

Lorsque la paix fut signée en 1697, les caisses de l'état étaient désespérément vides. Les finances ne permettaient pas la reprise des chantiers. L'année suivante, les habitants de Maintenon demandèrent que le "Canal de Louis XIV" (branche de la Voise donc) soit réparé afin que les bateaux puissent naviguer jusque dans leurs vastes entrepôts.

Michel Jubert de Bouville, alors intendant de la généralité d'Orléans trouva un entrepreneur qui s'engagea à rétablir la navigation sur ce canal pour une somme de 3 090 livres et proposa divers fonds pour subvenir à cette dépense. Quant à la section de l'Eure comprise entre Maintenon et

Coulombs, il fallait, pour la rendre navigable, un crédit de 25 000 livres qu'on aurait pu imposer sur les généralités de Paris, Rouen et Orléans.(4) Malheureusement ces travaux ne furent jamais exécutés.



Madame de Maintenon par Pierre Mignard en 1694

Néanmoins, au mois d'octobre 1704, Louis XIV par lettres patentes, accepta l'offre de Madame de Maintenon de poursuivre le projet initial, à savoir de rendre navigables l'Eure de Chartres à la Seine, ainsi que les rivières et canaux y affluant, *à ses frais et dépens*. Il lui abandonna la propriété des canaux de Galardon, d' Epernon et de Gazon qui avaient été déjà créés avec leurs écluses et leurs bordages, c'est-à-dire leurs fermes. Il lui permit de lever sur l'Eure et les canaux des droits de péage pour en jouir, elle et ses successeurs à perpétuité. Egalement, il lui fit don des matériaux lui appartenant qui gisaient le long des canaux et les pierres des carrières de Galardon et d'Epernon. L'enregistrement des lettres patentes eut lieu le 11 mars 1705 (4) après avoir reçu l'avis favorable des autorités et des habitants de Chartres, Maintenon, Epernon, Gallardon et Pont-de-l'Arche qui avaient été consultés lors d'une enquête diligentée par le Parlement.

Alors, furent dressés quatre devis des ouvrages à faire pour rendre navigables l'Eure depuis Chartres jusqu'à Pont de l'Arche à son embouchure dans la Seine et ses deux affluents, la Voise dite de Gallardon, et la Drouette dite d' Epernon.

L'entrepreneur des bâtiments du Roi, **Jacques Le Roux**, s'engagea le **23 janvier 1705** à les exécuter, moyennement le paiement par Mme de Maintenon de 332 000 livres et l'abandon d'une partie des matériaux. Ainsi connaît-on la teneur exacte **du marché passé entre Jacques Leroux et Marie-Françoise d'Aubigné** dans l'étude d' Antoine Lemoine à cette date. (5) & (2)

Jacques Leroux mourut avant d'avoir achevé son oeuvre. Alors, **Gaspard Imbert, son gendre**, qui s'était porté caution du marché, s'engagea, le **18 novembre 1708**, à terminer tous les travaux pour la somme de 48 840 livres. (4) Ainsi, nous connaissons également la teneur exacte du marché passé entre **Gaspard Imbert, "Nous" (Antoine Lemoine) et Marie Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon** enregistré dans l'étude du notaire Lemoine!

Quant à Gaspard Imbert, gendre de Jacques Leroux puisqu'il était marié à sa fille Marguerite Leroux (6), il s'agissait du fils de l'artiste Gaspard Imbert qui avait sculpté à Blois le mausolée de Gaston d' Orléans, le frère de Louis XIII, commandé en 1674 par la duchesse de Montpensier, sa fille aînée. (7)

En même temps, Mme de Maintenon avait chargé l'intendant d'Orléans M. de Bouville de lui trouver quelqu'un qui voulût bien fournir les fonds nécessaires pour honorer sa commande. C'est ainsi que ce même jour, le 18 novembre donc, **les sieurs de la Basilière et Legrand**, s'engagèrent à payer les 48 840 livres dues à l'entrepreneur et obtinrent en retour le privilège de lever à leur profit, pendant quinze ans, à savoir jusqu'en 1723, les droits octroyés à Mme de Maintenon sur la navigation de l'Eure et des canaux. (4) Autrement dit, Mme de Maintenon empruntait la totalité des fonds dont elle avait besoin, aux Sieurs de la Basilière et Charles Legrand qui se rembourseraient avec les droits de péages de la navigation qu'elle aurait dû percevoir. Ainsi donc s'expliquait le **bail** signé **le 18 novembre 1708 par Françoise d' Aubigné , marquise de Maintenon à André Ouvrard et Charles Le Grand!**



Aqueduc et Château de Maintenon par François- Edmée Ricois 1795-1881 (8)

Et après?

Le très rude hiver 1709 eut pour conséquence une augmentation considérable des travaux, d'où un surcroît de dépenses qui fut estimé à 14 401 livres qui paraît avoir été à la charge de Mme de Maintenon. (4)

Fin août 1715, trois jours avant la mort du Roi Soleil, Mme de Maintenon se retira à Saint Cyr dans la Maison Royale de St Louis, pensionnat chargé de l'éducation des jeunes filles pauvres de la noblesse qu'elle avait fondé en 1686. Elle y mourut le 15 avril 1719. C'est sa nièce Françoise Charlotte Amable d' Aubigné et son époux Adrien de Noailles, fils du maréchal de Noailles, qui héritèrent de sa fortune, du château de Maintenon et de tous les droits de péages de navigation sur l' Eure et les canaux, à partir de 1723 comme c'était convenu dans le bail signé en 1708 avec les sieurs La Basilière et Le Grand.

En 1780, le détournement de l'Eure par la rigole appelée désormais "Canal de l'Eure" ou parfois "fausse rivière" réalisé en partant de Pontgoin et aboutissant à une lieue de Maintenon, apparaissait encore comme un des moyens de procurer de l'eau potable à Paris.

En fait, l'eau de l'Eure ne parviendra jamais jusqu'aux jardins de Versailles, voire jusqu'à Paris et l'aqueduc de Maintenon sera voué à n' être qu' une ruine spectaculaire qui sera classée au titre des monuments historiques en 1875.



Vestiges de l'aqueduc traversant le parc de Maintenon dans lequel a été installé le "Golfe du château de Maintenon."(9)

Que reste-t-il du projet grandiose de Louis XIV aujourd'hui? Les grandes arcades de Maintenon, quelques portions du Canal de l'Eure entre Pontgouin et Maintenon, des ouvrages d'art, des ponts. Le Canal de Jouy destiné à alimenter la Voise en sous-régime est toujours visible de nos jours. Quant aux branches du Canal Louis XIV qui doublent la Voise et la Drouette, elles coulent paisiblement dans le bocage chartrain. Quant à leurs écluses disparues depuis l'abandon des travaux, leur tracé est encore visible.



Le Canal Louis XIV doublant la Voise à la sortie de Gallardon au Mesnil (google maps)



Débouché de la Drouette (à droite) dans le Canal Louis XIV vers Bourray (google maps)



L' Eure aménagée à Coulombs (google maps)

Sources

1=**localisation des études** du notaire LEMOINE Antoine= CHAN minutier central des notaires de Paris = LEMOINE Antoine (exercices du 30 juin 1678 au 12 février 1728 étude CXVII) ou ETANOT Lemoine Antoine // ET/CXVII 596 à ET/CXVII 727

1a= rue St Antoine 1678-1707

1b= rue Vieille du temple 1708-1728

2= **Minutes et répertoire du notaire Antoine Lemoine étude CXVII** (in site = <http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/>)

3= **carte** inspirée du croquis tracé par Eléonora Antuna et Charles Berg (in projetbabel.org/fluviat/Hceau/eure/htm) & du tracé du canal de l' Eure établi par Janine Christiany (in jardinsdefrance.org/le-canal-de-leure-ultime-tentative-dalimentation-des-fontaines-de-versailles)

4= **Mémoire de la société archéologique et historique de l'Orléanais** – Tome 33ème / Orléans 1911, pages 264 à 267, § " *L'Eure navigable* "

5= **Janvier 1705 selon les " "Minutes et répertoire du notaire Antoine Lemoine étude CXVII " et non pas en 1706 selon le Mémoire p266**

6= **Gaspard Imbert et Marguerite Leroux** : mariage en 1695 (généanet *IMBERT / LEROUX*)

7= **Gaspard Imbert sculpteur** du mausolée de Gaston d' Orléans à Blois

8= **Aqueduc et Château de Maintenon** par François- Edmée Ricois 1795-1881 = au château musée de Maintenon

9= **le "Golfe du château de Maintenon."** (Google map) golfdemainenon.com

Ouvrages et sites concernant le "Canal de l'Eure", "Canal Louis XIV" et Maintenon etc...

Le golfe du château de Maintenon in (golfdemaintenon.com / info@golfdemaintenon.com)

Association pour l'étude et la sauvegarde des vestiges du canal Louis XIV in (claudemillereux.free.fr)

Le canal Louis XIV in (courville-sur-eure.fr)

" Des canaux pour un canal : les aménagements de l'Eure et de ses affluents par Vauban et Louvois au XVIIe siècle" par Eléonora Antuna in (projetbabel.org/fluviat/Hceau/eure/htm)

Histoire & Patrimoine des Rivières et des Canaux par Charles Berg

"Canal Louis XIV pays chartrain in (payschartrain.fr)

« Versailles Les Grandes Eaux » / Maintenon Editions Norma Editions JDG

"le canal de l'Eure / ultime tentative d'alimentation des fontaines de Versailles " par Janine Christiany in (jardinsdefrance.org)